

Première Lettre de M. Saint-Pierre

(Le « Canada, » 18 octobre.)

Montréal, 15 octobre 1912

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Vous me pardonnerez de demander un peu d'espace pour relever au moins une des affirmations que vous prêtez à l'honorable sénateur Dandurand, dans l'interview que vous avez publiée hier. La position de M. Dandurand donne à ses paroles beaucoup d'autorité, et il serait regrettable de voir s'accréditer dans le public des propositions fausses, sous le couvert de son nom. La chose est d'autant plus grave qu'il s'agit d'éducation. Dans une question d'une pareille importance il importe souverainement — vous le savez mieux que moi — de ne pas fausser l'opinion du peuple.

Or, vous faites dire à M. Dandurand « qu'une forte proportion des enfants en âge de fréquenter les écoles s'abs-tiennent complètement, et qu'un très grand nombre ne suivent les classes que très irrégulièrement ».

J'ai peine à croire que M. Dandurand se soit permis une affirmation aussi extraordinaire, aussi parfaitement contraire à la vérité. Car enfin il existe sur cette question de la fréquentation scolaire dans notre province, des documents officiels faciles à consulter; que disent ces documents?

Ouvrons le Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique pour l'année 1910 (1). Nous verrons que les enfants de 7 à 14 ans — c'est-à-dire ceux qui auraient été atteints par une loi d'obligation scolaire — étaient, cette année-là, au nombre de 252,236. Sur ce nombre 242,787, plus de 96 p. c., étaient inscrits sur les registres scolaires et avaient par conséquent, fréquenté, si peu que ce soit, l'école. (2) Nous sommes loin de la forte proportion d'abstentions complètes de l'honorable sénateur.

(1) — Une erreur d'impression a rendu inintelligible, sur le point qui nous occupe, le rapport de 1911.

(2) — Rapport du Surintendant, 1910, page 286.